

## Arrêtés ministériels

**A.M., 2020**

### **Arrêté numéro 2020-00 du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en date du 4 mai 2020**

CONCERNANT la nomination de sept membres du Comité consultatif sur l'équité salariale

LE MINISTRE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE,

Vu le premier alinéa de l'article 95.1 de la Loi sur l'équité salariale (chapitre E-12.001) prévoyant la formation du Comité consultatif sur l'équité salariale par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

Vu le deuxième alinéa de cet article prévoyant que le Comité est formé d'un nombre égal de membres représentant les employeurs et les salariés, dont au moins deux représentent les salariés non syndiqués et deux autres les salariés syndiqués, nommés après consultation des organismes que le ministre considère représentatifs des employeurs et des salariés;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif sur l'équité salariale a été formé et que les règles de fonctionnement qui lui sont applicables ont été fixées par l'arrêté AM 2009-001 du ministre du Travail ayant pris effet le 23 juin 2009;

CONSIDÉRANT que ces règles de fonctionnement prévoient notamment que le mandat des membres du comité est d'une durée de trois ans et que les membres demeurent en fonction jusqu'à leur démission ou leur remplacement;

CONSIDÉRANT que madame Hélène Lee-Gosselin a été nommée membre représentant les salariés non syndiqués en vertu de l'arrêté AM 2016-004 de la ministre responsable du Travail ayant pris effet le 21 novembre 2016, qu'elle a démissionné de ses fonctions et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

CONSIDÉRANT que mesdames Louise Béchamp, Chantal Boisvert et Françoise Paquet ont été nommées membres représentant les employeurs en vertu de l'arrêté AM 2016-004 de la ministre responsable du Travail ayant pris effet le 21 novembre 2016, qu'elles ont démissionnées de leurs fonctions et qu'il y a lieu de pourvoir à leurs remplacements;

CONSIDÉRANT que madame Karen Harnois a été nommée membre représentant les salariés syndiqués en vertu de l'arrêté AM 2016-004 de la ministre responsable du Travail ayant pris effet le 21 novembre 2016, que son mandat est expiré et qu'il y a lieu de le renouveler;

CONSIDÉRANT que madame Marie-Thérèse Chicha a été nommée membre représentant les salariés non syndiqués en vertu de l'arrêté AM 2016-004 de la ministre responsable du Travail ayant pris effet le 21 novembre 2016, que son mandat est expiré et qu'il y a lieu de le renouveler;

CONSIDÉRANT que madame Denise Perron a été nommée membre représentant les employeurs en vertu de l'arrêté AM 2016-004 de la ministre responsable du Travail ayant pris effet le 21 novembre 2016, que son mandat est expiré et qu'il y a lieu de le renouveler;

CONSIDÉRANT que les consultations requises par la Loi ont été effectuées.

ARRÊTE CE QUI SUIT :

Madame Ruth Rose, professeure associée, Département de sciences économiques, Université du Québec à Montréal, est nommée membre du Comité consultatif sur l'équité salariale représentant les salariés non syndiqués pour un mandat de trois ans à compter des présentes, en remplacement de madame Hélène Lee-Gosselin;

Madame Émilie Poulin-Holmested, avocate associée, Fasken Martineau DuMoulin, est nommée membre du Comité consultatif sur l'équité salariale représentant les employeurs pour un mandat de trois ans à compter des présentes, en remplacement de Louise Béchamp;

Madame Marie Quesnel, conseillère aux entreprises, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, est nommée membre du Comité consultatif sur l'équité salariale représentant les employeurs pour un mandat de trois ans à compter des présentes, en remplacement de madame Chantal Boisvert;

Monsieur Jean-François Belleau, directeur des relations gouvernementales (section Québec), Conseil canadien du commerce de détail, est nommé membre du Comité consultatif sur l'équité salariale représentant les employeurs pour un mandat de trois ans à compter des présentes, en remplacement de madame Françoise Paquet;

Madame Karen Harnois, conseillère à l'équité salariale et à l'évaluation des emplois, Centrale des syndicats du Québec est nommée de nouveau comme membre représentant les salariés syndiqués pour un mandat de trois ans à compter des présentes;

Madame Marie-Thérèse Chicha, professeure titulaire, École des relations industrielles, Université de Montréal est nommée de nouveau membre représentant les salariés non syndiqués pour un mandat de trois ans à compter des présentes;

Madame Denise Perron, présidente, Groupe AEQUITAS est nommée de nouveau membre représentant les employeurs pour un mandat de trois ans à compter des présentes.

Québec, le 4 mai 2020

*Le ministre du Travail, de l'Emploi et  
de la Solidarité sociale,*  
JEAN BOULET

72557